



PLAINTE POUR PUBLICITE MENSONGERE

Par **PHILOU34**, le **02/09/2014** à **07:21**

Bonjour,

Par curiosité, j'ai tapé ce matin : TVD SANTE, société basée à NIVELLES en Belgique ; société qui m'envoie constamment et depuis longtemps déjà des relances en m'affirmant que je suis le gagnant et "seul gagnant" du 1er prix de 15 500 E. J'ai été stupéfait du nombre de personnes dans le même cas. Certes, j'ai émis des doutes sur la véracité de puis le début mais j'ai joué le jeu car je n'ai rien demandé.

En conséquence, merci de me préciser s'il existe un moyen quelconque pour me défendre.
Cordialement.

Par **alterego**, le **02/09/2014** à **12:00**

Bonjour,

Vous défendre de quoi ?

Vous n'avez qu'à ne pas lire les messages de ce correspondant ou les supprimer avant de les ouvrir.

Mieux, installez un logiciel qui supprimera les messages que vous aurez classés indésirables.

Ne perdez pas de temps avec une plainte, elle ferait l'objet d'un classement vertical, le Parquet étant suffisamment encombré de dossiers autrement plus sérieux.

Ce message est un spam parmi tant d'autres, maladie du net, dont vous devrez apporter la preuve du préjudice qu'il vous cause.

Cordialement